



Pierre PRIM

Président du SEDIMA



## Ensemble, pour faire face aux changements

Des saisons qui passent et ne se ressemblent pas, un marché qui doit répondre à une nouvelle demande de matériels plus respectueux de l'environnement, tout en garantissant un confort d'utilisation optimal et un résultat final identique... Les distributeurs de matériels d'espaces verts doivent faire face à de nouveaux enjeux, challenges, se mobiliser, s'adapter.

Les chefs d'entreprise, spécialistes de la réparation et distribution de matériels d'entretien des paysages mobilisés au sein du SEDIMA, travaillent quotidiennement, notamment dans le cadre du groupe Espaces Verts, à créer des outils spécifiques au service de la profession, mais aussi à répondre aux nouveaux besoins exprimés par les distributeurs.

Le groupe Espaces Verts s'est donc attaché à étudier l'opportunité de la création d'un CQP, post Bac, technicien des matériels d'espaces verts, pour répondre à un besoin de spécialisation des personnels d'atelier intervenant sur des matériels dont la technicité ne cesse d'évoluer. Il est par ailleurs fondamental pour attirer les meilleurs candidats dans notre filière de montrer que le niveau des cursus de formation progresse, à l'image de la technicité croissante de nos matériels.

La formation, face aux enjeux de la régionalisation, est d'ailleurs un des domaines dans lequel les professionnels doivent entièrement se mobiliser et travailler en collaboration avec les établissements de formation.

Sur ce point, le SEDIMA a lancé une enquête auprès de ses adhérents pour mesurer leurs attentes au niveau régional, tant du point de vue qualitatif qu'en nombre d'effectifs, et agir en conséquence. Il est indispensable, que chacun localement, s'investisse et se fasse le porte-parole de sa profession auprès des relais locaux. Nous avons à ce titre absolument besoin de vos réponses à cette enquête, car c'est le meilleur moyen de faire correspondre en nombre et en compétences les profils des candidats à vos nécessités d'embauche à 3 et 5 ans.

Pour être au plus proche des instances décisionnaires, le SEDIMA se réorganise et met en place des comités régionaux de fédérations articulés autour de plusieurs pôles (formation, relations adhérents, relations économiques et politiques, communication...), dans lesquels chacun de vous est appelé à s'impliquer pour la représentation et la défense de son métier.

Le SEDIMA, et notamment Patrick COVEMAERKER, votre représentant au Bureau Exécutif, ainsi que les permanents, sont mobilisés avec vous pour intensifier les actions déjà entreprises dans le domaine des espaces verts et continuer à donner à votre profession les moyens de faire face aux changements qui s'annoncent.